

24 septembre 2019



Commission Economie SCoT de Gascogne

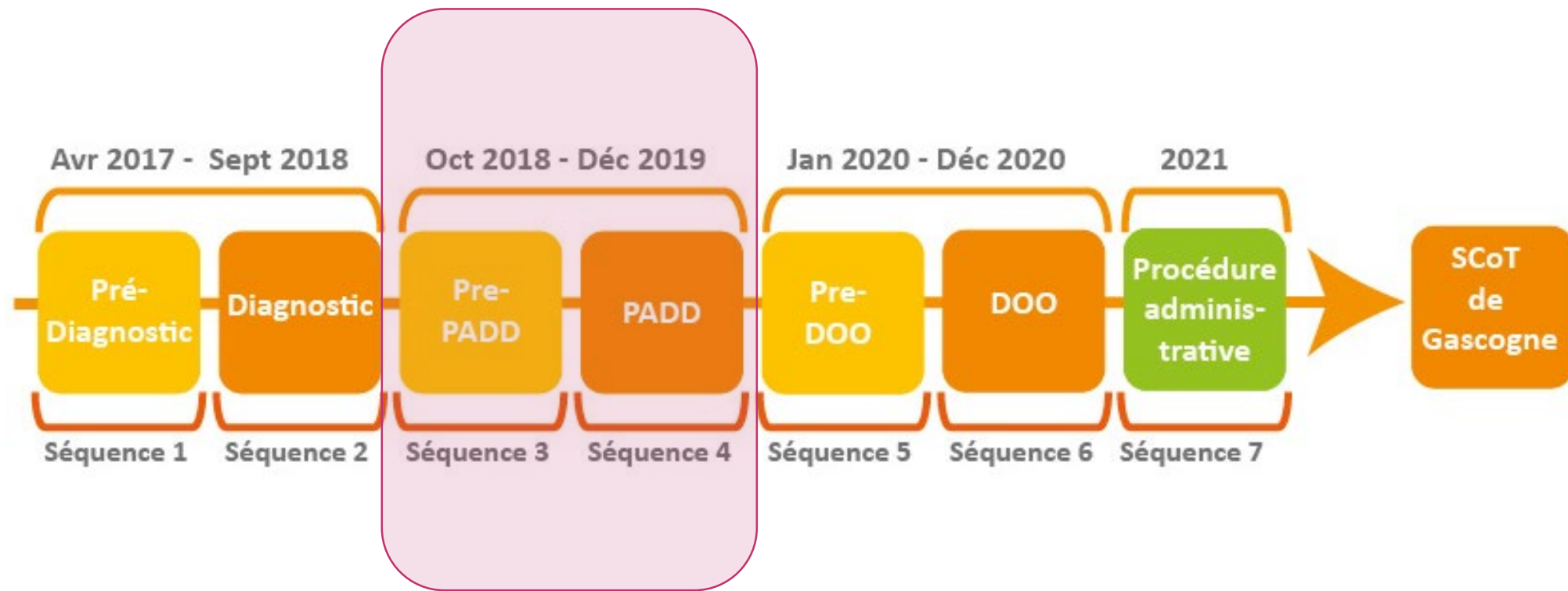
Ordre du jour

- 1 Avancement de l'élaboration du SCoT de Gascogne
- 2 La séquence 4 : le PADD
- 3 Objectifs et organisation de la commission

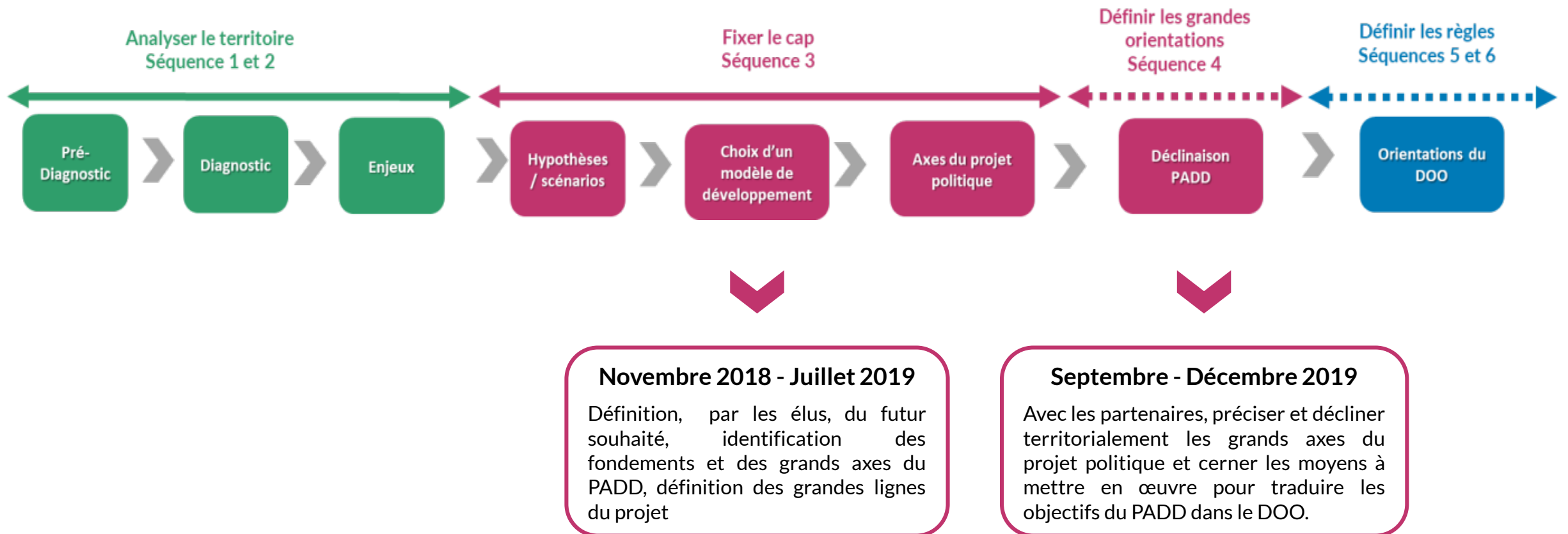


Avancement de l'élaboration du SCoT de Gascogne

Le calendrier d'élaboration : 7 séquences



Avancement de la démarche d'élaboration



Du pré-PADD au PADD

Le pré-PADD / les grands axes du projet politique


Gascogne Patrimoniale

UN TERRITOIRE RESSOURCES, pour répondre au défi de la préservation du **cadre de vie** et de la valorisation des **spécificités territoriales**


Gascogne Active

UN TERRITOIRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT, pour répondre au défi de **l'attractivité** et des **coopérations territoriales**


Gascogne Habitée

UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉS, pour garantir la **qualité de vie** et les **solidarités territoriales**



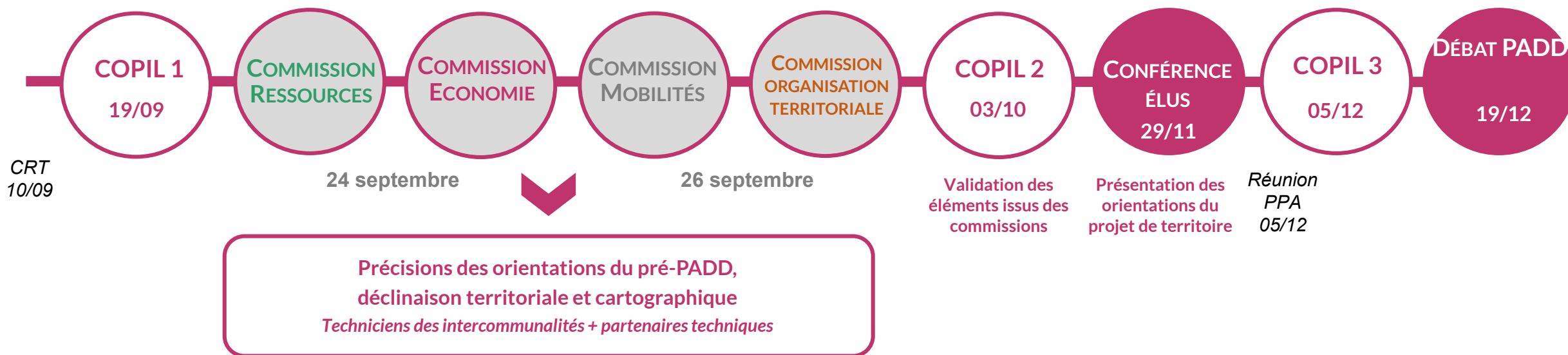
Le PADD

La déclinaison des grands axes sous forme d'orientations et d'objectifs



La séquence 4 : le PADD

Le déroulé de la séquence 4



Rappels méthodologiques et réglementaires

Le PADD

La traduction du **projet politique et prospectif**

Un outil de **mise en cohérence** qui fixe **les grands objectifs politiques** à poursuivre dans le cadre des politiques locales en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'environnement, d'économie...

Un document qui peut comprendre un ou plusieurs **documents graphiques** = illustrations

Des objectifs qui doivent trouver leur traduction et leur **déclinaison dans le DOO**

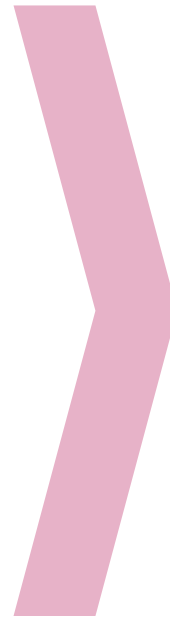
Le DOO

Un contenu à caractère **impératif** et **obligatoire** mais pas de plan type = liberté rédactionnelle

Un outil de **traduction concrète** des objectifs du PADD avec une **valeur prescriptive**

Un outil de **territorialisation** des objectifs

Un document qui peut comprendre un ou plusieurs **documents graphiques** = prescriptions s'imposant dans un rapport de compatibilité



Rappels méthodologiques et réglementaires

Le PADD : exemple d'orientations SCoT de Montpellier

Protéger et reconquérir les composantes agro-naturelles, les paysages et la biodiversité pour mieux les valoriser

- 1) Faire du paysage un bien commun
- 2) Préserver l'exceptionnelle biodiversité du territoire
- 3) Préserver et réactiver les espaces agro-naturels, socle d'un système agricole et alimentaire territorial durable
- 4) Préserver et réactiver les espaces agro-naturels, socle d'un système agricole et alimentaire territorial durable
- 5) Activer et déployer la multifonctionnalité des espaces agro-naturels

Le DOO : exemple de déclinaison SCoT de Montpellier

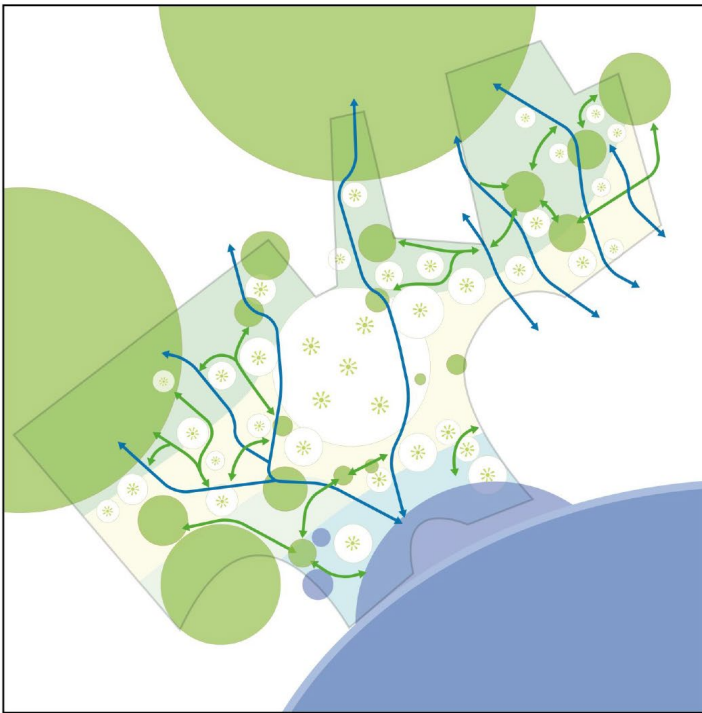
Protéger et reconquérir les composantes agro-naturelles, les paysages et la biodiversité pour mieux les valoriser

- 1) Faire du paysage un bien commun
 - Préserver et valoriser les sites naturels et le patrimoine faisant l'objet d'un classement, d'une inscription...
 - Faciliter les actions de restauration, de réhabilitation, et de valorisation des éléments patrimoniaux
 - Préserver et mettre en valeur le patrimoine vernaculaire non protégé
 - Protéger et gérer le capital boisé
 - ...

Rappels méthodologiques et réglementaires

Le PADD : exemple de document graphique

SCHÉMA ILLUSTRATIF
VALORISER UNE BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE



La matrice des espaces agricoles et naturels

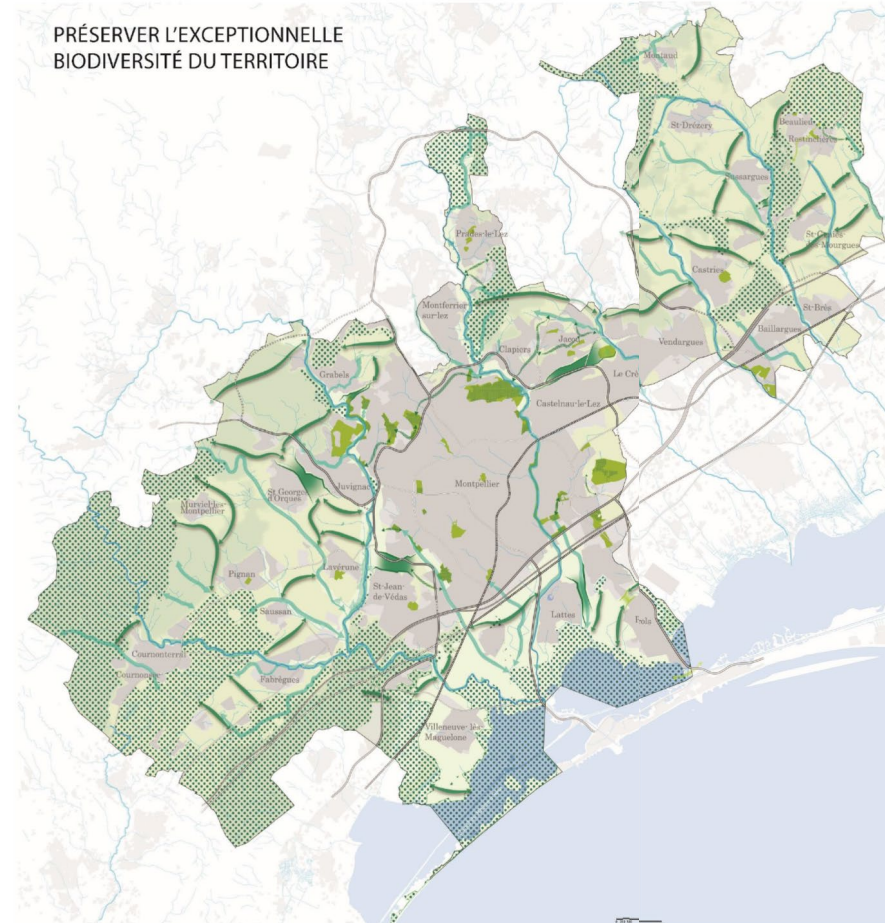
- Le relief
- La plaine agricole
- La plaine littorale

La trame verte et bleue

- Réservoirs de biodiversité en trame verte
- Réservoirs de biodiversité en trame bleue
- Corridors trame verte
- Les cours d'eau et leurs ripisylves : Réservoirs et corridors trame bleue
- La trame végétale en ville

Le DOO : exemple de document graphique

PRÉSERVER L'EXCEPTIONNELLE
BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE



- Réservoir surfacique de biodiversité trame verte -P-
- Réservoir surfacique de biodiversité trame bleue -P-
- Réservoir linéaire de biodiversité trame bleue -P-
- Corridor écologique de principe trame bleue -P-
- Corridor écologique de principe trame verte -P-
- Corridor écologique déterminé -P-
- Corridor écologique déterminé à restaurer -P-
- Liaison écologique en pas japonais à restaurer -P-
- Principaux parcs et espaces de loisirs support de biodiversité -P-
- Réseau végétal des villes



3

Objectifs et organisation de la commission

Objectifs de la commission « Economie »

- Compléter les orientations liées aux aspects d'économie, notamment celles de l'axe stratégique « un territoire acteur de son développement »
- Echanger autour des orientations en matière de commerce et des conditions d'implantations des activités et des commerces sur le territoire
- Identifier et localiser les éléments structurants du projet de territoire en matière d'économie

Rappel des principaux objectifs identifiés dans le pré-PADD

Gascogne
Active

HORIZON
2040

Un territoire **acteur de son développement** qui doit :

- **Développer les coopérations territoriales**
- Maîtriser les influences extérieures
- Développer et améliorer l'accessibilité du territoire
- **Promouvoir et susciter le développement économique**
- Développer la formation sur le territoire

Gascogne
Habitée

HORIZON
2040

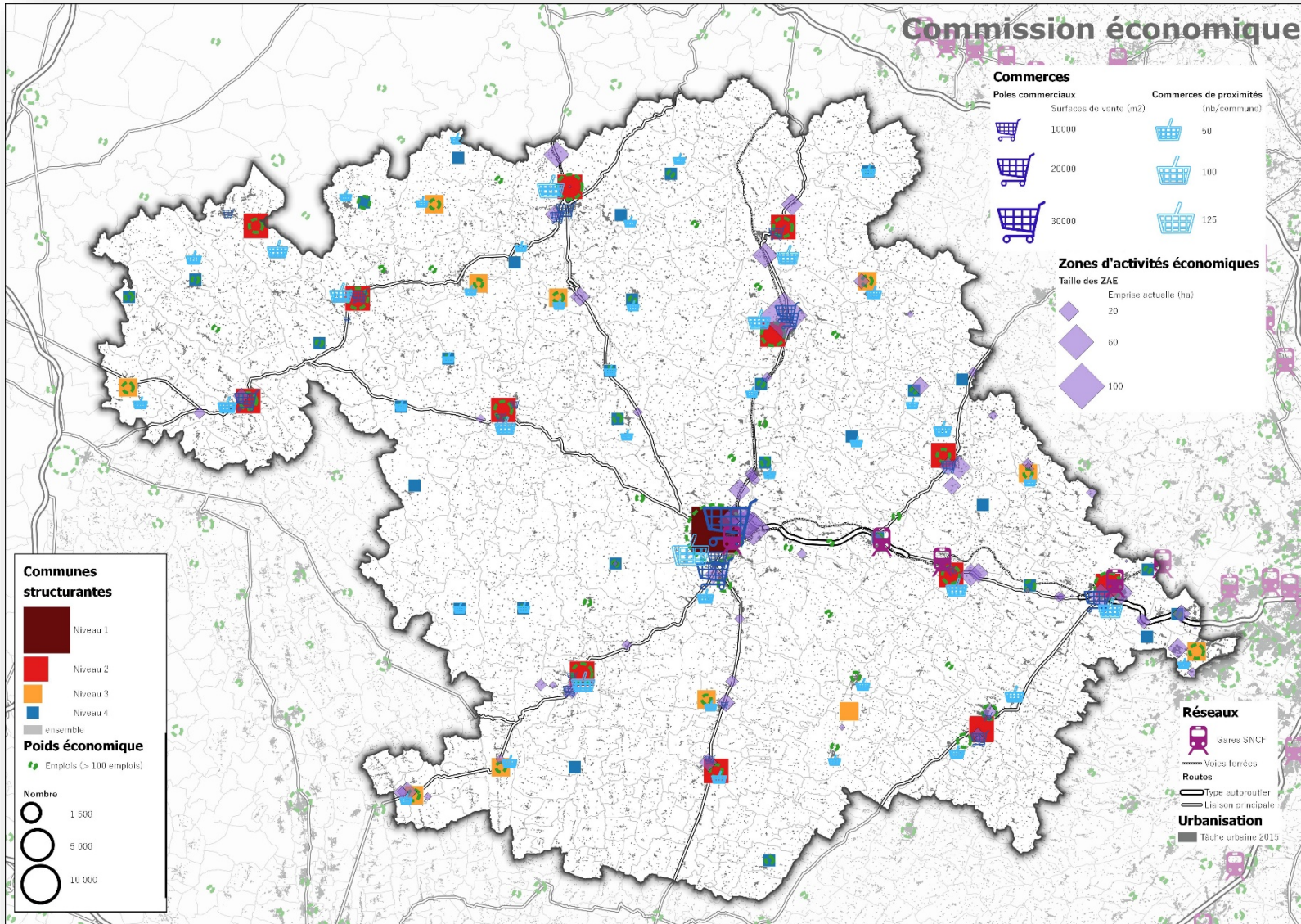
Un territoire **de proximités** qui doit promouvoir une organisation **multipolaire**, garante de **solidarité territoriale** et de **qualité de vie** :

- Promouvoir un développement plus **équilibré** et plus **maillé** du territoire
- **Développer une offre commerciale articulée à l'armature du territoire**
- Maintenir, créer et développer les **équipements/services** pour répondre aux besoins des habitants actuels et en attirer de nouveaux
- Développer une politique ambitieuse en matière **d'habitat** pour répondre aux besoins en logements
- Développer et améliorer les **mobilités internes** au territoire

Sur la base des documents transmis en amont :

→ D'autres orientations à promouvoir ?

→ Des déclinaisons d'orientations à compléter ?



Légende

Structurer l'offre d'accueil économique

- Pôles économiques à conforter
- Principales ZAE à conforter / développer
- Axes économiques majeurs à développer ?
- ...

Structurer l'offre commerciale

- Communes structurantes où l'implantation des commerces doit être privilégiée
- Offre commerciale à développer selon le niveau de polarités :
 - Besoins courants et quotidiens : centre-bourgs des communes et polarités de proximité,
 - Besoins occasionnels : polarités relais
 - Besoins diversifiés : polarités structurantes et polarité majeure du territoire

Maintenir, développer et moderniser l'agriculture

- Secteurs de production agricoles à maintenir
- Espaces agricoles à forte valeur ajoutée / labellisés à protéger

Développer les activités touristiques et culturelles (patrimoine, festivals...)

- Atouts touristiques à promouvoir

24 septembre 2019



Commission Economie SCoT de Gascogne